



## MEMO

**Objet:** - Chantiers Maricolles et Maricolles/Grand Bigard

### Chantier Maricolles – Déviations

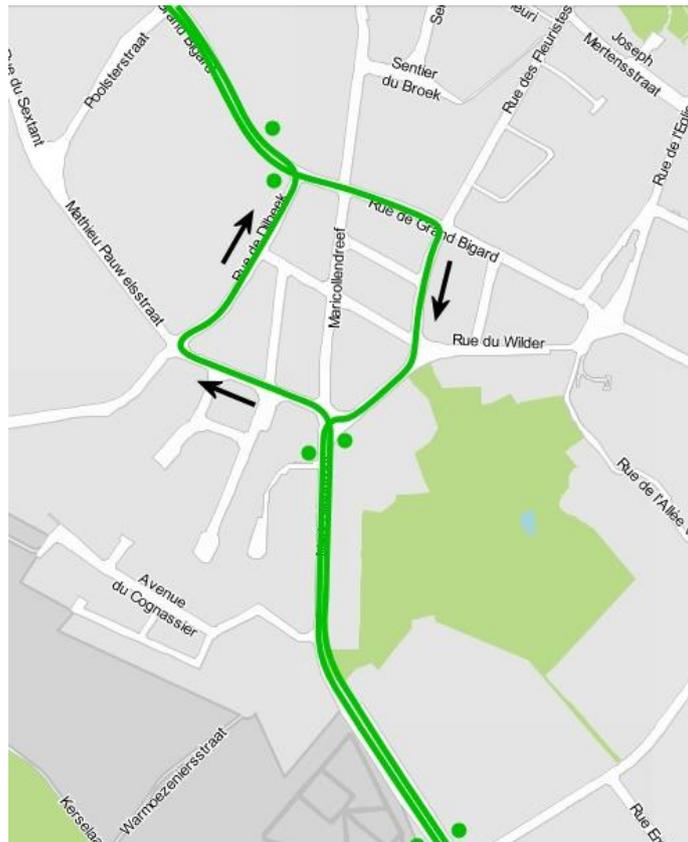
#### Vers Simonis :

La ligne empruntera, au départ de la rue des Maricolles, la rue Auguste Denie (à gauche), la rue de Dilbeek (à droite) et la rue de Grand-Bigard (à gauche) où elle retrouvera son itinéraire habituel. Il n'y aura pas de perte d'arrêt grâce à cette déviation locale.

#### Vers Beekant :

La ligne restera sur la rue de Grand-Bigard et empruntera ensuite la rue Emile Van Overstraeten (à droite), la rue du Wilder et la drève des Maricolles (à gauche) où elle retrouvera son itinéraire habituel.

A nouveau, il n'y aura pas de perte d'arrêt grâce à cette déviation locale.



## Plan de mobilité

Vu les largeurs respectives des rues Auguste Denie et de Dilbeek, leur mise à sens unique est nécessaire. La rue Auguste Denie sera mise à sens unique vers la rue Mathieu Pauwels et la rue de Dilbeek sera mise à sens unique vers la rue de Grand-Bigard à partir de la rue Auguste Denie. Cette solution apportera l'avantage de ne pas devoir supprimer beaucoup de places de stationnement pour permettre des croisements qui ne pourront s'effectuer autrement. Par ailleurs, la rue Emile Van Overstraeten étant déjà actuellement à sens unique au départ de la rue de Grand-Bigard, cela permettra de gérer la circulation suivant un sens giratoire horlogique dans le quartier. Seule la drève des Maricolles sera inaccessible selon le phasage du chantier.



## Chantier Maricolles/Grand Bigard (carrefour) - Déviation en phase 2

La phase 2 concernant le carrefour rue de Grand-Bigard / drève des Maricolles et comportant sa fermeture, la déviation vers Beekkant doit être élargie. Dès lors, la ligne empruntera successivement l'avenue du Roi Albert, la rue des Fleuristes (à droite), la rue Emile Van Overstraeten, la rue du Wilder et la Drève des Maricolles (à gauche) et reprise de l'itinéraire normal.

Cet itinéraire suppose la perte de 2 arrêts vers Beekkant (7 Etoiles et Broek), compensée par les arrêts Azur et Vereman de la ligne 19, qui pourront être desservis par la ligne 87 sans aucun aménagement nouveau ou provisoire. Cependant, un arrêt temporaire devra être prévu au bout de l'avenue des Fleuristes pour desservir le quartier de la rue de Grand-Bigard (aménagement à concorder avec le service PPT de la STIB).

Dans le sens vers Simonis, l'itinéraire de déviation restera identique.

